



Agent administratif - Service de l'urbanisme et de l'environnement

Ville de Varennes

📍 175 Rue Sainte-Anne, Varennes, Québec J3X 1R6 | Sur place

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 8 septembre 2024

DESCRIPTION DU POSTE

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du supérieur immédiat, effectue le soutien administratif requis pour toutes les activités de son service. Reçoit, accueille, informe et renseigne les citoyens sur les activités du service, sur les règlements municipaux relatifs à l'urbanisme et à l'environnement. Reçoit les demandes de permis et de certificats, fait une vérification préliminaire et assure le cheminement de celles-ci.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en techniques de bureautique;
- Posséder un minimum de 6 mois d'expérience dans un poste similaire avec un volet service à la clientèle;
- Posséder de l'expérience dans un service d'urbanisme constitue un atout;
- Faire preuve de débrouillardise, de rigueur et d'autonomie;
- Avoir le sens de la diplomatie et de l'entregent et un bon esprit d'équipe;
- Posséder un sens aigu du service à la clientèle;
- Posséder une bonne connaissance de la langue française écrite et verbale;
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office; une connaissance du logiciel AccèsCité Territoire constitue un atout.

CONDITIONS DU POSTE

- Un taux horaire de 31.09 \$;
- Un horaire de travail de 65 heures par quinzaine;
- Congé un vendredi sur deux;
- Une gamme d'assurances collectives complète et un régime de retraite agréé avec contribution de l'employeur.

📅 Entrée en fonction :
non disponible

📁 Type d'emploi :
Poste régulier / Temps plein

🕒 Quarts de travail :
non disponible

🕒 Heures de travail :
non disponible

💰 Salaire :
\$31.09 CAD Taux horaire

👥 Syndiqué :
Oui

Documents requis

✅ CV

Documents facultatifs

✅ Lettre de motivation

AVANTAGES



Horaire de 65 h par quinzaine
(9 jours de travail sur 10)



Régime de retraite avec
contribution de l'employeur



Assurances collectives



Congés mobiles



Congés de maladie



Activités sociales